

Informations spécifiques sur la Garantie:

Silestone® - 25 ans de Garantie:

COSENTINO® garantit au propriétaire qui a enregistré le produit installé de la marque SILESTONE® by Cosentino® contre tout défaut de fabrication une garantie pour une période de **VINGT-CINQ (25) ANS**.

Ce qui est couvert par la Garantie:

- Dommages superficiels aux applications bidimensionnelles, telles que les plans de travail, les revêtements, les murs et les sols installés de manière permanente à l'intérieur d'une habitation (ou d'un bien destiné à un usage autre qu'une habitation).

Ce qui n'est pas couvert par la Garantie:

- L'exposition du produit à l'extérieur des bâtiments.
- Les fissures sur la surface après son installation. Les fissures sur le produit fini ne peuvent pas être considérées comme une indication de matériau défectueux. Les causes principales de fissuration sont le mouvement indu du matériau, l'application directe de chaleur sur la surface, le placement d'un poids excessif sur la surface ou le résultat de chocs sur le matériau après son installation.
- L'application directe de chaleur sur la surface.
- Le placement d'un poids excessif sur la surface.
- Les éraflures qui ne sont pas dues à un défaut du matériau, mais qui sont le résultat du grattage et du choc d'objets contre les bords de la surface.
- Les variations de couleur, de nuance, de

structure des particules ou les variances de niveau de brillance dans le matériau dues aux changements naturels au fil du temps se produisant dans les différents composants du produit.

- La définition des défauts de fabrication couverts par la présente Garantie n'inclut pas la durabilité des caractéristiques accessoires à la fonctionnalité réelle du produit pendant sa période de validité.
- Tout problème ou dommage causé par l'exposition du produit à une utilisation intensive et continue pendant de longues périodes, notamment la décoloration, la perte et le déclin des performances et des caractéristiques esthétiques, et la déformation des sols. Les problèmes, dommages ou inconvénients résultant de la production d'électricité statique ou de l'utilisation de produits conçus pour éliminer ou réduire ses effets.